

La Tribune Européenne d'AVOCATS.BE - Les compromis



Après la période de confinement et d'angoisse que nous avons connue, le temps de l'apaisement et des vacances est doucement – presque discrètement - revenu. Bien sûr tout n'est pas comme avant. Certains pays reprennent des précautions alors que les agences de voyages vous proposent des séjours dans un Venise « déserté » ou dans une ville de Dubrovnik « méconnaissable, qui sans ses centaines de milliers de croisiéristes voit l'herbe repousser entre ses pavés ! »

Mais c'est tout de même le temps des vacances et cette Tribune de droit européen vous y accompagne.

En faisant le point sur le Brexit tout d'abord. Qu'en sera-t-il du sort des avocats Britanniques sur notre sol et de nos avocats sur le sol anglo-saxon après le 31 décembre 2020 ? Anne Jonlet et Dominique Grisay font un point très complet de la situation en cas de deal ou de no deal. Suite à l'assemblée générale d'AVOCATS.BE du mois de juin, les représentants des deux Ordres bruxellois – dont les barreaux sont principalement concernés -, des deux Ordres communautaires et du C.C.B.E. se sont en effet réunis pour affiner leur position commune. Si les Ordres des avocats belges souhaitent l'ouverture de leur barreau aux avocats Britanniques, cela devra se faire dans le respect de nos obligations déontologiques, d'une certification des qualifications juridiques et d'une réciprocité qui ne sera pas simple à définir étant donné les différences qui existent entre les deux systèmes.

Stéphanie Pelet-Serra évoque de son côté l'un des volets du Pacte Vert dont l'objectif est de repenser le monde de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, nos modes de consommation et la protection de la biodiversité. La stratégie concernant cette dernière nous interpelle, peut-être parce que nous attendons tous que quelque chose change enfin : 30% de la superficie terrestre et 30% de la superficie marine de l'Union à protéger, des positions législative plus contraignantes, un nouveau plan de restauration de la nature de l'UE, un plan « zéro pollution » pour l'air, l'eau et le sol en 2021 et 3 milliards d'arbres supplémentaires d'ici 2030. On s'envole bien au-delà des pavés de Dubrovnik...

D'un côté une Europe qui s'enlise dans une négociation avec les Britanniques dont on ne voit pas l'issue. De l'autre une Europe qui affirme des principes forts quant à la protection de notre environnement, la non-discrimination évoquée dans ce numéro par Thaïs Payan ou la lutte contre le blanchiment de François Koning. Et vous voilà devant la couverture d'un livre que je vous recommande pour les vacances : LES COMPROMIS de Maxime Calligaro et Eric Cardere

(éditions Rivages, 2019).

Suite à l'assassinat devant l'hémicycle du Parlement européen d'une eurodéputée chargée d'une directive répondant au scandale Volkswagen, les auteurs vous emmènent dans les arcanes des institutions européennes et vous révèlent les mystères de l'alchimie communautaire illustrée par les sujets de cette Tribune : « Ne prenez pas ça pour un petit jeu de pouvoir. C'est tout autre chose. Nous substituons la conversation aux rapports de force, la règle au conflit. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce que nous faisons. (...) Ce qui se fait ici, dans les institutions, c'est quelque chose d'unique. De précieux. Ca vaut toute la peine que vous y consacrerez. »

Bonnes vacances.

Votre dévoué,

Stéphane Boonen, Administrateur
AVOCATS.BE